I Principes de sécurités

- Critères fondamentaux
- domaines d'application de la sécurité
- multiples facettes de la sécurité

Critères fondamentaux

- disponibilité
- intégrité
- confidentialité
- authentification
- non répudiation

Disponibilité

- disponibilité d'une ressource: la ressource est disponible et accessible avec des temps de réponse acceptables
- s'obtient par :
 - dimensionnement approprié et redondance des éléments constitutifs;
 - gestion opérationnelle des ressources et des services
 - exemple: pour un réseau: dimensionnement correct des liens, des matériels actifs et politique de gestion et de routage satisfaisante

Disponibilité (2)

- test de montée en charge
- respect de clause d'engagement de service : indicateurs dédiés à la mesure de la continuité de service
- perte de données
 - sauvegardes
 - procédure de restauration
 - politique de sauvegarde
 - arbitrage entre coût de la sauvegarde et risque d'indisponibilité (ex.: incendie du CL)

Intégrité

- certifier que les données n'ont pas été altérées de façon intentionnelle ou accidentelle
- la modification peut avoir lieu
 - lors du transfert des données (corruption, écoute active)
 - lors du stockage des données
 - lors de leur traitement (bogues des logiciels applicatifs, des OS).
- Implications:
 - légales, plantage des applications et perte d'activité
 - perte d'image

Confidentialité

- protection des données contre une divulgation non autorisée
- 2 moyens techniques complémentaires
 - protéger l'accès aux données
 - les chiffrer
- intégrité et confidentialité ont des contraintes opposées
 - intégrité : mutiplier les sauvegardes notamment hors site
 - confidentialité: limiter les lieux de stockage pour faciliter le contrôle d'accès

Identification et authentification

- identification: définir l'identité de l'utilisateur
- authentification: permet de vérifier l'identité fournie (authentification simple vs authentification forte)
 - via un élément que l'utilisateur connait (mot de passe, ...)
 - via un élément que l'utilisateur possède (carte à puce, certificat, ...)
 - via biometrie

authentification

- élément clef pour assurer :
 - la confidentialité et l'intégrité des données via un contrôle d'accès: seules les personnes identifiées, authentifiées et habilités à le faire peuvent accèder/ modifier les données
 - la non-répudiation et l'imputabilité (preuve d'une transaction, ...)
- Authentification unique (SSO: Single Sign On)
 - l'utilisateur s'authentifie une fois
 - il a accès à toutes les ressources du réseau
 - cf partie technique (keberos, ...)

non répudiation

- non répudiation : ne pouvoir nier qu'un événement a eu lieu
- imputabilité: on sait qui a réalisé une action
- traçabilité: on mémorise des événements imputables
- auditabilité: pouvoir réaliser une analyse ultérieure d'un événement. Ex.: en cas d'intrusion.
- moyens: utilisation de journaux
 - de taille limitée
 - éventuellement hors site (intrusion)

Critères fondamentaux

- disponibilité
- intégrité
- confidentialité
- authentification
- non répudiation

Domaine d'application de la sécurité

- sécurité physique
- sécurité de l'exploitation
- sécurité logique
- sécurité applicative
- sécurité des télécommunications

sécurité physique

- maîtrise des systèmes et de l'environnement où ils évoluent
- repose sur :
 - protection des sources énergétique (ex. de redbus)
 - protection de l'environnement (température, sinistre du type incendie, ...=
 - protection des accès physiques
 - sureté de fonctionnement et fiabilité des matériels
 - redondance physique
 - marquage des matériels
 - plan de maintenance préventive (test, ...) et corrective (pièce de rechanges, procédures, ...)

sécurité de l'exploitation

 tout ce qui touche au bon fonctionnement des systèmes

points clefs

- plan de sauvegarde,
- plan de secours
- plan de continuité
- plan de test
- inventaire régulier
- gestion du parc
- gestion des configurations et des mises à jour
- gestion des incidents et suivi jusqu'à leur résolution
- automatisation, contrôle et suivi de l'exploitation, supervision
- analyse des journaux
- gestion de la maintenance
- environnement de test et de production séparés

sécurité logique

- mécanisme de contrôle d'accès aux données
- identification/authentification/autorisation
- cryptographie/mots de passe/authentification
- classifier les données pour qualifier leur sensibilité (publique, confidentielle, ...) et les droits d'accès correspondant

sécurité applicative

 fiabilité des logiciels pour assurer la continuité de service et l'absence de corruption des données

repose sur :

- méthodologie de développement
- robustesse des applications
- contrôles programmés, jeux de tests, procédures de recettes
- sécurité des progiciels
- élaboration des contrats (clause d'engagement de responsabilité)
- validation et audit des programmes
- qualité et pertinence des données
- plan d'assurance sécurité (souvent une section du plan d'assurance qualité)
- indépendance des fournisseurs (logiciel libre, travail en régie, développement local, ...)

sécurité des télécommunications

- offrir une connectivité fiable de bout en bout
- infrastructure réseau sécurisée au niveau:
 - des accès
 - des protocoles de communication
 - des systèmes d'exploitation
 - des équipements (redondance, boucles, ...)
- ex. de pb classiques:
 - la pelleteuse
 - bug sur un matériel actif
 - problème d'interopérabilité entre matériel actifs, logiciels, ...

Exercice (énoncé)

- dans une petite entreprise, l'ingénieur système a organisé les sauvegardes de la façon suivante :
 - les données sont sur les postes utilisateurs;
 - chaque poste utilisateur est muni d'un graveur de DVD qui contient un DVD RW
 - pour effectuer une sauvegardes, les utilisateurs
 - effacent le DVD-RW
 - créent un fichier .zip
 - le sauvent sur le DVD
- Que pensez-vous de cette procédure ?

Exercice (éléments suggérés par la salle)

• à saisir en direct sur la suggestion des étudiants

Exercice (éléments de correction)

- procédure non automatisée, intégralement manuelle reposant sur les utilisateurs
- quid d'un crash pendant la sauvegarde?
- exhaustivité de la sauvegarde ?, évaluation des risques ?
- quid des tests ?
- quid de la procédure de restauration ?
- surveillance des sauvegardes (journaux)
- sauvegarde hors site?
- confidentialité des sauvegardes en cas de vol ?
- quid du sav du matériel, procédure en cas de crash?

facettes de la sécurité

- diriger la sécurité:
 - politique de sécurité
 - un ensemble de mesure techniques éparses ne doit pas se substituer à une gestion cohérente comprenant une évaluation des risques
- aspects juridiques:
 - responsabilité des autres vis à vis de nous (contrat, lois, ...)
 - responsabilité lié au droit des nouvelles technologie (conservation des données, gestion des données personnelles, surveillance, propriété intellectuelle, délit de manquement à la sécurité, ...)

facettes de la sécurité (2)

- éthique et formation:
 - charte reconnue par tous
 - les signataires doivent avoir les moyens de l'appliquer
 - actions d'information et de formation
- architecture de la sécurité:
 - dimension techniques et opérationnelles
 - dimension humaine
 - dimension juridique et réglementaire
 - dimension organisationnelle et économique

Il La stratégie de la sécurité

- évaluer les risques
- démarche sécuritaire
- stratégie de sécurité
- rapport coûts/bénéfices

Evaluer les risques

- but: garantir la pérennité de l'entreprise
- Comment: via une stratégie de sécurité :
 - en se protégeant
 - en organisation la défense
 - en élaborant des plans de réactions aux sinistres

Risque:

- danger plus ou moins prévisible
 - mesurer sa probabilité
 - mesurer les dommages consécutifs
- réagir en
 - réduisant sa probabilité à un niveau acceptable (?)
 - prévoir les mesures à prendre s'il se produit

Démarche sécuritaire

- étape 1 : mise en place d'une politique de sécurité
 - identifier les valeurs
 - identifier les risques qu'elles courrent
 - identifier les moyens et mesures de sécurité à mettre en oeuvre
- étape 2: mise en oeuvre des outils et des procédures
- étape 3: évaluer périodiquement l'adéquation et la cohérence des mesures de sécurité

stratégie de sécurité

- garantir les fondamentaux (intégrité, ...) à l'aide d'outil (coupe-feu, ... et de procédures de gestion)
- démarche globale de l'entreprise (buts, vocabulaire commun, cohérence des outils et procédures déployées, ...)
- portée par la direction de l'entreprise
- compromis entre coût/niveau de sécurité/impact sur le fonctionnement de l'entreprise

rapport coût/bénéfice

- perte de productivité
- perte de parts de marché
- pénalité de retard
- perte d'image vis à vis des clients/fournisseurs/...
- coût de gestion des sinistres (assurance, experts, investigation ...)
- frais de justice
- coût de la remise en état

IV partie technique

- préliminaire: chiffrement
 - chiffrement symétrique/asymétrique
 - PKI: infrastructure de clefs publiques
 - hachage
- Authentification
- sécurité des infrastructures de communication
- contrôle d'accès réseau
- supervision
- audit et tests d'intrusion
- réaction en cas d'intrusion

Chiffrement: robustesse

- cryptanalyse: analyser une information chiffrée pour la déchiffre (dont des méthodes en force brute, ...)
- algo public
- la sécurité repose sur :
 - la non divulgation de la clef
 - la robustesse de l'algorithme
 - la taille de la clef (gare aux comparaisons entre algo différents)
 - l'utilisation de clefs différentes pour chiffrer des messages différents limite la quantité d'information à la disposition de l'attaquant

chiffrement: taille des clefs

- attaques en force brute: tenter une partie importante de l'espace des clefs
- temps dépend du nombre de clefs possibles et donc de la taille de la clef:
 - 10 bits: 1024 clefs possibles
 - 56 bits: 2^56=7 10^16
 - dépendance exponentielle en fonction de la taille de la clef: 1 bit de plus = 2 fois plus de temps
- la taille critique dépend de l'algo (et de sa vitesse, de ses faiblesses, ...)

algorithme de chiffrement

- chiffrement symétrique/asymétrique
 - symétrique:
 - les algo classiques sont rapides
 - la même clef sert au chiffrement et au déchiffrement
 - souvent utilisé via une clef de session
 - clef de session: transmise via algo asymétrique (on parle d'enveloppe digitale)
 - session: chiffrée par un algo symétrique et la clef transmise
 - asymétrique:
 - les algo classiques sont lents
 - couple de clef publique/clef privée
 - clef publique: peut être connue de tous
 - clef privée: tenue cachées
 - ce qui est chiffré avec l'une ne peut être déchiffré qu'avec l'autre

algorithmes classiques

symétriques:

- DES (1976): standard américain (1977), clef de 56 bits sur des blocs de 64 bits. dépassé de nos jours.
- triple DES (1978): variante via une triple application de DES permettant d'avoir des clefs entre 128 et 192 bits sur des blocs de 64 bits.
- RC2, RC4, RC5 (1994) et RC6:
- IDEA (1992): clef 128 bits sur des blocs de 64 bits
- blowfish: clef 32 à 448 bits sur des blocs de 64 bits.
 Algo très analysé,considéré comme solide.
 utilisation libre.
- AES (1998): clefs 128, 192 ou 256 bits sur blocs de 128 bits. standard américain. utilisation libre.

algorithmes classiques

asymétriques:

- RSA s'appuyant sur la factorisation de nombres premiers
- Diffie-Hellman et El Gamal s'appuyant sur le calcul des logarithmiques discrets
- des algorithmes nouveaux s'appuyant sur les courbes elliptiques

durée de vie des clefs

- dépend de sa taille
- dépend de son taux d'utilisation
- dépend du contexte d'utilisation
- hiérarchie de clef (clef maîtresse, clef de session par ex.)
- révocation de clef
- une utilisation intensive du chiffrement nécessite la mise en place d'une IGC (infrastructure de gestion de clef ou PKI – Public Key Infrastructure en anglais)

hachage/ empreinte

• principe:

- une fonction non réversible H:
 - connaissant H(x), il est très difficile de trouver y tel que H(y)=H(x)
- telle que deux empreintes différentes correspondent forcément à deux textes différents
- la probabilité d'avoir deux empreintes identique est très faible

hachage: applications

- authentification des utilisateurs:
 - on stocke la version hachée du mot de passe
 - un grain de sel permet d'éviter que deux personnes qui ont le même mot de passe aient la même empreinte
- copie optimisée de fichiers
- vérification de l'intégrité de fichiers

Hachage: algo classiques

- MD4 (mdp windows NT & Co)
- MD5 (mdp unix): empreinte de 128 bits, considéré comme faible (collisions)
- sha-1: empreintes de 160 bits (solidité mise en doute actuellement)
- sha-2: empreintes de 256, 384 ou 512 bits au choix
- utilisation d'un algo de chiffrement: le mot de passe est transformé en clef pour chiffré un texte connu. ex. connu: DES modifié itéré 25 fois pour les mots de passe unix.

signature d'un message

- On considère l'algorithme de signature suivant :
 - chiffrer avec sa clef privée un message m contenant le texte « je m'appelle toto »
 - joindre le courrier en clair à ce message chiffrée et l'envoyer au destinataire
 - le destinataire peut lire le courrier et déchiffer la signature avec la clef publique de toto.
- citez les failles de cet algorithme
- proposez des solutions pour les combler

One Time passwd: une application amusante des algo d'empreintes

- Exercice.
- dans une version ultérieure de ce document

PKI: Public Key Infrastructure (IGC: Infrastructure de Gestion de Clefs)

Problème:

 comment être sur qu'une clef publique est valide et est bien la clef publique d'une personne donnée ?

Solutions:

- PGP: confiance transitive : WeB Of Trust
- Certification par un tiers de confiance : IGC

IGC: définition

- IGC: ensemble de moyens matériels, de logiciels, de composants cryptographiques mis en oeuvre par des personnes, combinés par des politiques, des pratiques, des procédures requises qui permettent de :
 - créer
 - gérer
 - conserver
 - distribuer
 - révoquer
 des certificats basés sur la cryptographie asymétrique

éléments obligatoires d'une IGC

- 3 éléments obligatoires :
 - autorité de certification
 - autorité d'enregistrement
 - service de publication

•autorité de certification (CA ou Certification Authority en anglais)

- autorité de confiance reconnue par une communauté d'utilisateurs
- délivre et gère des certificats de clefs publiques
- maintient une liste des certificats révoqués (LCR en français, CRL en anglais)
- les certificats sont conformes à la norme X.509
- génère les certificats à clef publique et garantit
 l'intégrité et la véracité des informations qu'ils contiennent en les signant avec sa clef privée

Autorité d'enregistrement (RA: Registry Authority)

- intermédiaire entre l'utilisateur et l'autorité de certification.
- l'utilisateur s'adresse à elle
- en application de la politique de certification, elle vérifie les données de l'utilisateur :
 - identité
 - correspondance clef privée/publique
 - **—** ...
- transmet les informations validées à l'AC

Service de publication

- met à la disposition de la communauté les certificats générés par l'AC
- publie aussi la liste des certificats révoqués

Composants optionnels de l'IGC

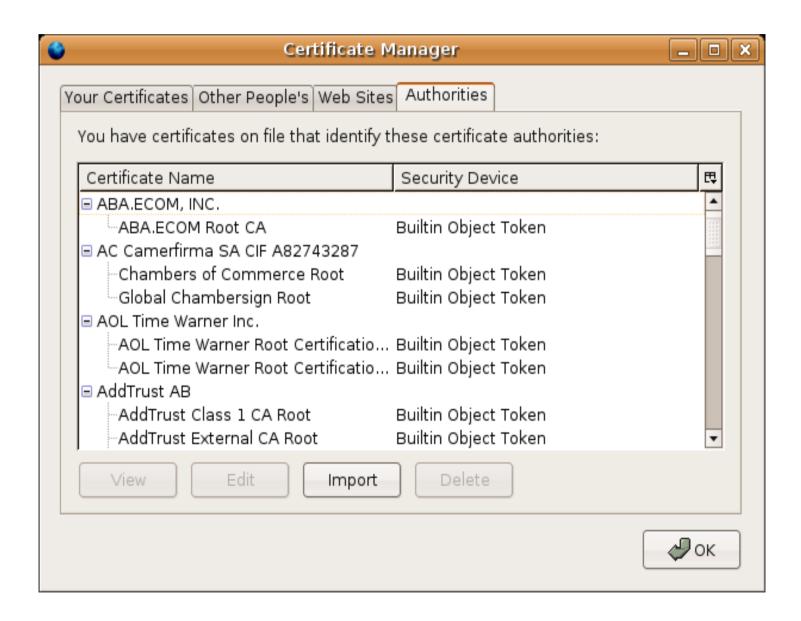
- autorité d'horodatage (AH ou Timestamping Authority)
 - date des données qui lui sont transmises
 - Le Protocole D'horodatage (ou Time-Stamp Protocol) : rfc 3161
- service de séquestre:
 - stocke de façon sûre des clefs privées
 - pour permettre le déchiffrage des données en cas de perte
 - ne doit pas concerner les clefs de signature

Certificat

- contient entre autre
 - l'identité de son propriétaire (personne, machine, ...)
 - sa clef publique signé par une AC
 - période de validité
 - type d'utilisation de la clef (champ optionnel)

– ...

Exemple: navigateur WeB



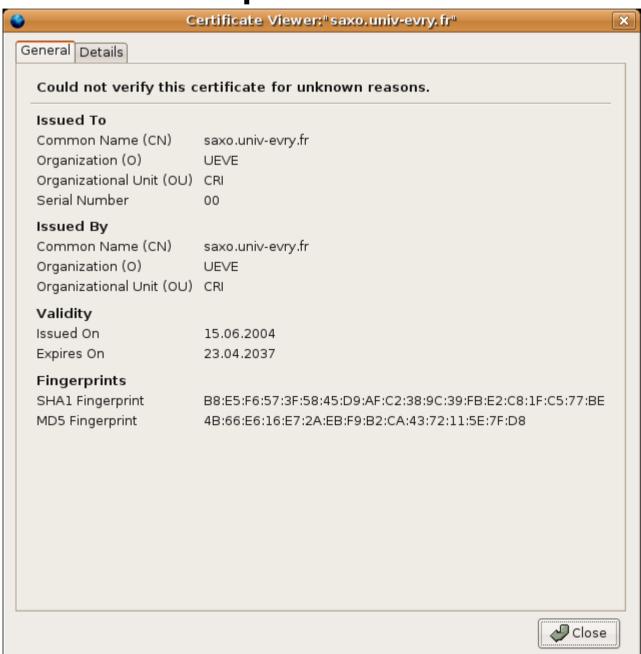
•Exemple: navigateur WeB:

- un client se connecte sur le site WeB de l'entreprise
- il obtient les références de l'AC et le certificat
- il vérifie le certificat
- il génère une clef de session qu'il transmet chiffrée au serveur de l'entreprise
- la session est maintenant chiffrée

Exemple: Pb certification



Exemple: certificat



Bibliographie:

- « méthodes de cassage des mots de passe » par D. Ducamp, 2005-2006, http://www.ossir.org/resist/supports/cr/2006053 0/mdp-RESIST-2006-05.pdf
- MISC No 13, mai-juin 2004: « PKI »
- « Sécurité informatique et réseaux » de S. Ghernaouti-Hélie, Dunod 2006

Authentification: aspects techniques

- protocoles
 - mot de passes jetables (« One Time Password:
 OTP »)
 - kerberos
 - « Secure Remote Password » (SRP)
- outils et protocoles associés
 - annuaires
 - NIS (et NFS)
 - LDAP
 - RADIUS

sécurité des infrastrutures de télécommunication

- protocole IP
- intranet: sécurité contre les risques internes
- internet: sécurité contre les risques externes
- confidentialité

IP V4

- aucun mécanisme de sécurité
- aucun mécanisme d'authentification
- pas de gestion de la qualité de service
- aucun mécanisme pour la confidentialité
- le protocole contient des éléments facilement exploitables (désactivés de nos jours)
- conséquences:
 - sécurité géré au niveau application (ssh, https, ...)
 - vpn ,ipsec

exemple d'attaque: dhcp

- neutraliser un serveur dhcp
- le remplacer
- devenir routeur (mim)
- serveur dns (phishing)

Intranet: risques

- bon dimensionnement et bonne gestion du réseau interne de l'entreprise
- idem pour les serveurs hébergeant les applications
- contrôler l'accès aux données
- contrôler l'accès physique au réseau
- protéger les serveurs des attaques
- une clef: cloisonnement et contrôle d'accès
 - VLAN, 802.1X
 - coupe feu

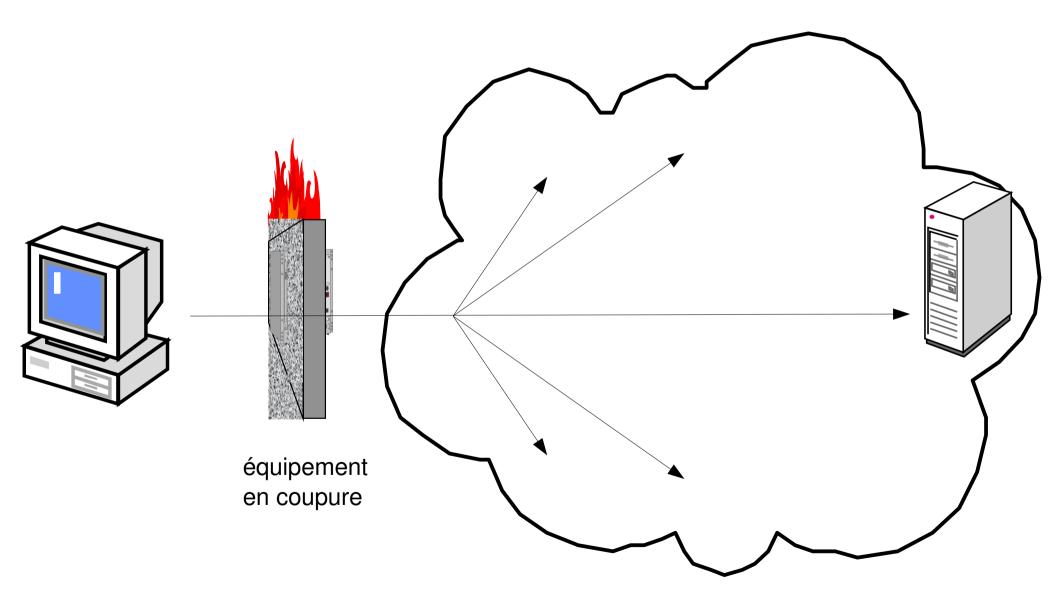
Contrôler l'accès au réseau (NAC)

- interdire l'accès au réseau interne des postes non autorisés
- but: éviter des attaques/vol d'informations d'un visiteur agissant de l'intérieur (filaire, WiFi)
- divers méthodes :
 - sécurité physique (accès aux locaux)
 - brassage à la demande
 - filtrage par adresses MAC ou IP
 - portail captif
 - analyse distante des postes
 - 802.1X

NAC: brassage à la demande

- brassage et activation de ports à la demande
 - éviter les prises libres utilisables
 - coûteux en ressources humaines
 - protection très faible : ne peut rien contre l'utilisation d'une prise utilisée
- contrôle des adresses MAC:
 - affectation d'adresses MAC par ports :
 - le port est coupé si le matériel qui est branché n'a pas l'adresse MAC déclarée
 - fastidieux à gérer :saisie des données, déblocage des ports bloqués par erreur
 - gestion globale des adresse MAC sur l'entreprise
 - facilement contournable (MAC écrite sur les postes, faciles à changer)

•NAC: équipement en coupure



reste du réseau interne

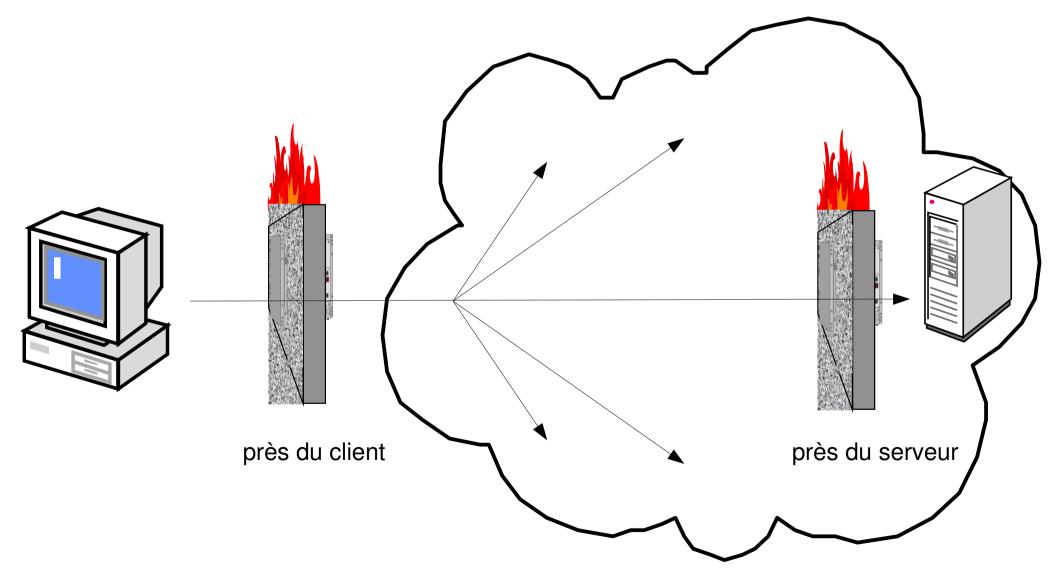
NAC: Contrôle via un équipement en coupure

- l'accès réseau n'est autorisé qu'après authentification sur un équipement en coupure
 - par une connexion directe sur l'équipement (http, ssh, telnet, ...). Exemple: authpf (OpenBSD, PacketFilter)
 - par une redirection automatique : proxy transparent et portail captif
- succès de l'authentification => chargement de règles de filtrage, de VLAN spécifiques
- méthode « moderne » facilitant une gestion centralisée

•NAC: positionnement de l'équipement en coupure

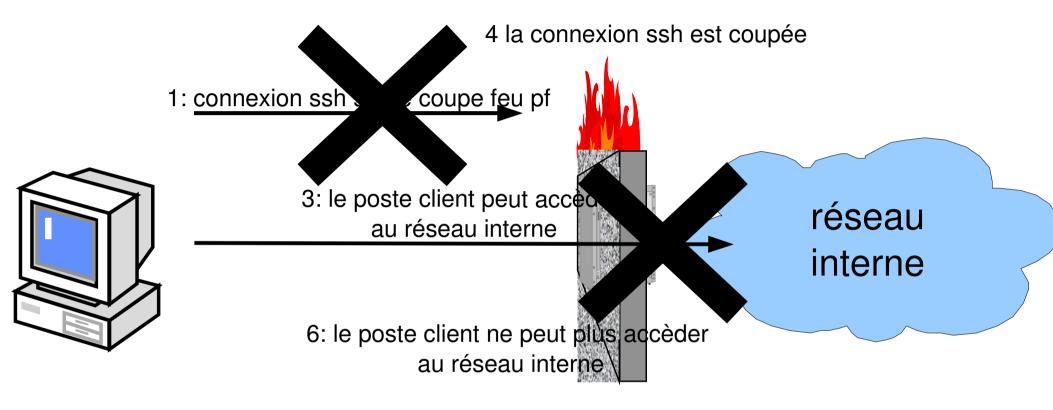
- positionnement de l'équipement en coupure:
 - seul ce qui est après l'équipement est protégé
 - ce qui est avant est exposé
 - positionnement proche du client:
 - pour réguler un accès au réseau de l'entreprise
 - de nombreux type de flux vont devoir être autorisés
 - positionnement proche du serveur :
 - pour réguler l'accès à un unique type d'applications
 - permet de filtrer de façon fine le trafic (on sait plus précisément de quoi devra être constitué le trafic)

•NAC: positionnement de l'équipement en coupure



reste du réseau interne

•NAC: authPF



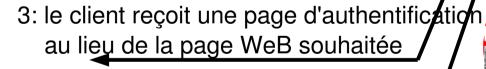
- 2: le coupe feu charge des règles spécifiques autorisant l'accès au réseau interne
- 5: le coupe feu décharge les règles spécifiques autorisant l'accès au réseau interne

NAC: portail captif WeB

2: le coupe feu redirige la requête vers un proxy authentifiant

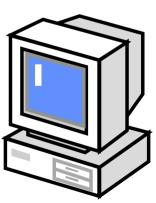
1: le client tente d'ouvrir une page WeB

5 le coupe feu met à jour ses règles



4: le client s'authentifie

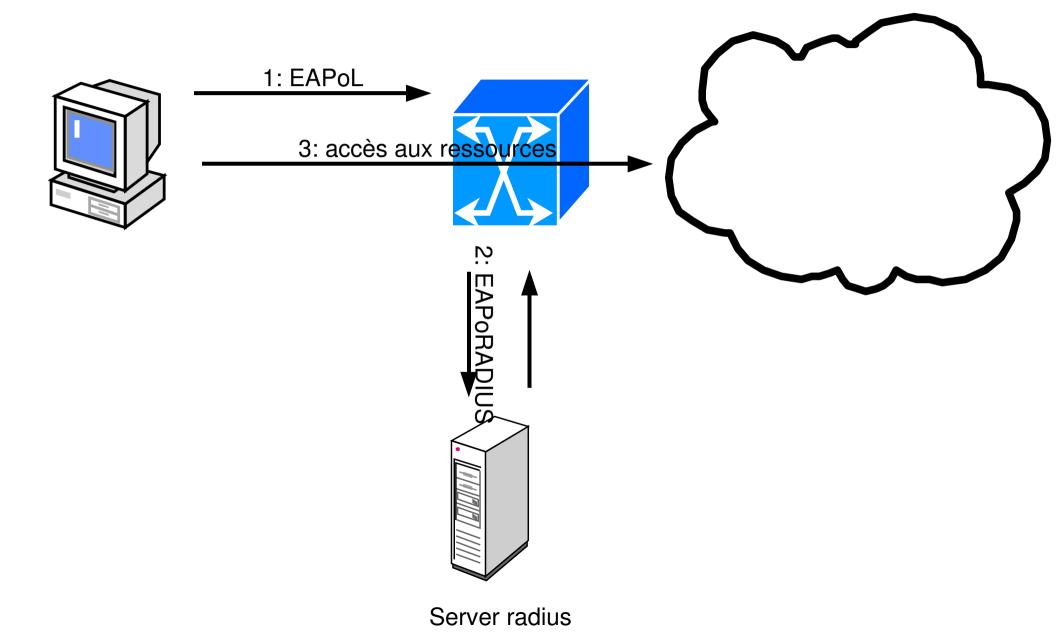
6: le poste client peut accèder au réseau reste du réseau



•NAC: Contrôle par un équipement en coupure niv. 3

- Pb: possibilité d'usurpation d'IP, MAC, ... pour emprunter les droits d'une connexion active
 - authentification périodique pour valider la présence du client authentifié
 - portail WeB:
 - la page d'authentification se recharge périodiquement
 - si la page est fermée ou ne se recharge pas, l'accès est coupé au bout d'un temps paramètrable
 - ou utilisation d'un protocole en mode connecté (connexion coupée => perte de l'accès)
 - authpf: coupure de la connexion ssh => coupure immédiate de l'accès (penser à paramétrer le timeout ssh)

•NAC: 802.1X, contrôle au niveau 2



802.1X: contrôle niveau 2

- 3 éléments entrent en jeux :
 - le client (« supplicant ») qui souhaite un accès au réseau
 - le point de contrôle (« authenticator ») à l'entrée du réseau local (commutateur, borne WiFi en général)
 - le serveur d'authentification (« authentification server ») radius

802.1X: cinématique

- le client transmet des informations d'authentification et sa posture de sécurité (éléments de conformité)
- le point d'accès valide ces informations avec le serveur radius qui lui retourne éventuellement des éléments de configuration (VLAN, ...)
- en fonction de la réponse obtenue, l'accès est autorisé dans les conditions précisées dans la réponse (notamment le VLAN du client) ou interdit

802.1X:

- le port du commutateur ne laisse passer vers le commutateur que les trames EAPoL (EAP encapsulé dans de l'ethernet)
- le commutateur encapsule la requête EAP dans un paquet EAPoRADIUS
- sécurité: pas de communication directe entre client et serveur d'authentification

802.1X: points de mise en oeuvre

- continuité de service: point clef: le serveur radius
- support 802.1X par les équipements réseau, par les postes clients
- impact du choix de la méthode d'authentification EAP:
 - authentification de la machine/de l'utilisateur (quid de l'accès réseau pendant le boot)
 - type d'authentification (certificat, OTP, ...)

802.1X: points de mise en oeuvre

- gestion de périphériques passifs (imprimantes, ...)
- impact sur la facilité d'administration du parc (WakeUpOnLan, ...)
- sécurité de la zone de quarantaine
 - vis à vis du reste du réseau
 - à l'intérieur de la zone (interdire les connexions entre postes)

Coupe Feu: généralités

- termes équivalents : parefeu, coupefeu, garde barrière (US: firewall)
- élément d'une politique de sécurité :
 - Buts possibles:
 - protéger les postes internes des attaques, cloisonnement
 - interdire la fuite des données de l'entreprise (cas d'un espion en interne)
 - contrôler les accès réseau des programmes présents sur un poste de travail (firewall perso)
 - Moyens:
 - filtrer/interdire le trafic non autorisé/dangereux,
 - laisser passer le trafic légitime
 - modifier les paquets (NAT, REDIRECT, mandataire transparent, ...)

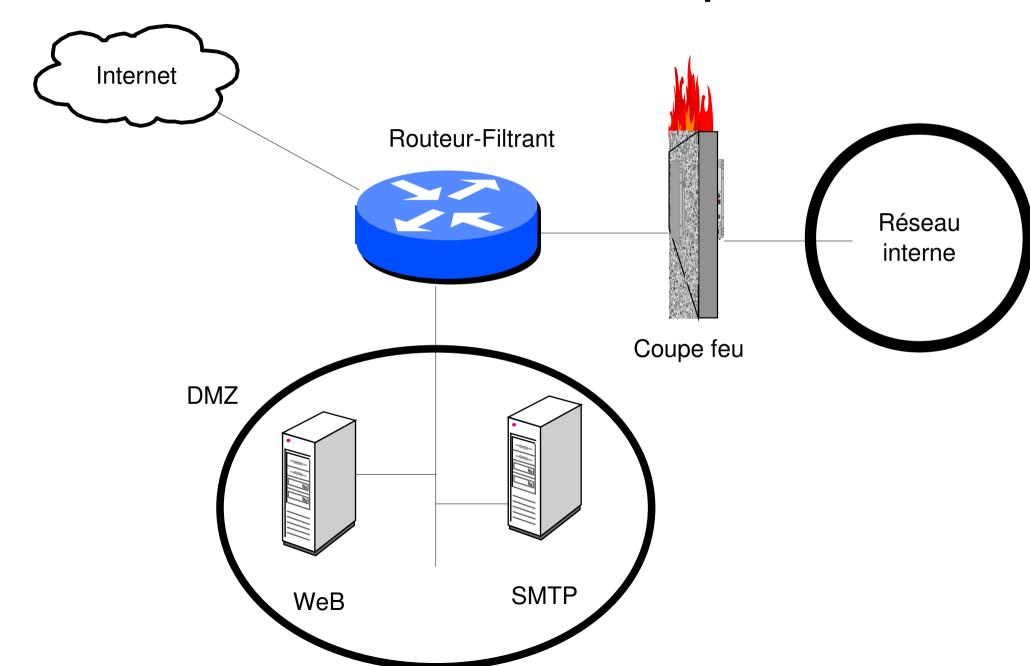
Divers types de coupes-feux

- terme recouvrant des réalités variées :
 - filtre de paquet
 - coupe feu à état
 - mandataire (proxy applicatif)
 - coupe feu personnel
- agissant à des niveaux variés:
 - couche liaison
 - couche réseau/transport
 - couche application

coupe feu pour sécurité périmétrique

- sécurité périmétrique
- indispensable mais insuffisante contre les ennemis de l'intérieur:
 - WeB, mail,portable ramenés à la maison puis dans l'entreprise, vpn, ...
 - ces accès directs aux postes clients nécessitent des mesures spécifiques pas forcément compatibles avec les demandes des utilisateurs:
 - mandataire WeB avec antivirus & Co
 - relais smtp entrant avec antivirus
 - politique de sécurité stricte sur les portables, sous-réseau dédié en interne, ...

Architecture classique:



Architecture classique:

machine bastion:

- machine directement exposée aux attaques
- ex.: machine ayant une adresse ip publique, serveur smtp entrant, serveur WeB, ...

• dmz

- zone intermédiaire entre le réseau interne et le réseau externe non maîtrisé
- contient des machines bastion
- isole des machines publiques du réseau interne

Architecture classique

• But:

- limiter/interdire l'accès direct de/vers l'extérieur aux postes/serveurs internes
- réserver l'accès de/vers l'extérieur à des machines ciblées, surveillées et configurées en conséquence avec la plus petite surface d'attaque possible : les machines bastion

Limitations:

- supprime les accès réseau directs
- mais pas les entrées de contenu malicieux via WeB ou mail (virus & Co)

Surface d'attaque

- diminuer la surface d'attaque: les attaques ont souvent lieu par l'exploitation de faille de logiciels
- => limiter les services accessibles sur une machine
 - en désactivant les services inutiles
 - en répartissant les services sur plusieurs machines
- Exemple historique: windows 2000 installé avec le serveur WeB IIS installé et actif

défense en profondeur

- défense globale et dynamique, coordonnant plusieurs lignes de défense couvrant toute la profondeur du système d'information
- traduction: ceinture et bretelles
 - la sécurité périmétrique seule ne suffit pas
 - l'hétérogénéité des systèmes permet d'éviter la faille qui troue tout (à opposer aux problèmes de compétence des équipes système qui incitent à homogénéiser)
- pour plus d'informations:

http://www.ssi.gouv.fr/fr/confiance/documents/Methodes/mementodep-v1.1.pdf

défense en profondeur

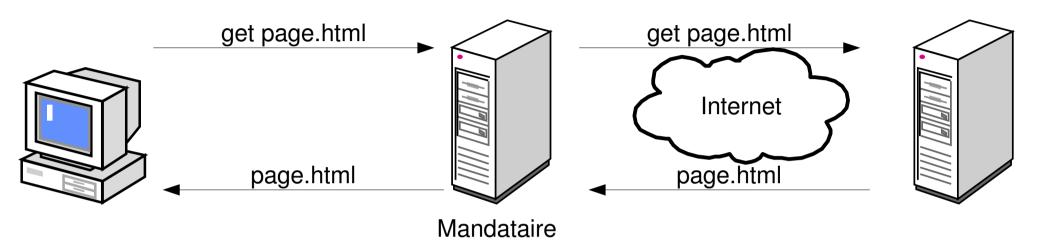
- exemples de mesure y participant
 - routeur filtrant ou firewall d'entrée de marque A
 - dmz, firewall d'entrée de l'intranet de marque B
 - blindage des OS, firewall local sur les serveur
 - cloisonnement de l'intranet
 - système de détection d'intrusion
 - antivirus sur les mandataires WeB, smtp entrant
 - antivirus, firewall personnel sur les postes de travail

_ ...

Architecture classique

- quoiques insuffisantes, ces architectures avec protection périmétrique ont quand même quasiment fait disparaître les attaques directes
- Elles peuvent être complétées par d'autres mécanismes que nous allons voir maintenant
- A noter que l'amélioration de la qualité de systèmes d'exploitation a largement fait baisser les problèmes d'exploitation directes à distance (Cf http://hack.lu/images/4/45/Renaud_Hack_Lu.pdf)

Mandataire (proxy)

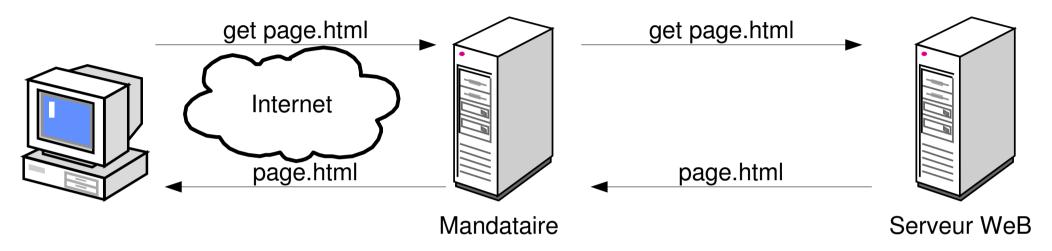


- le mandataire peut effectuer
 - un travail de nettoyage sur les données reçues (antivirus, ...)
 - un filtrage ou un nettoyage sur les données transmises
 - une journalisation des requètes
 - une demande d'authentification des utilisateurs

Mandataire (proxy)

- permet à un client des connexions indirectes à des serveurs externes
- fonctionnement
 - le client transmet sa requête au mandataire
 - le mandataire interroge le serveur distant
 - le mandataire transmet la réponse au client
- Avantages :
 - travail au niveau application
 - permet du filtrage en entrée (antivirus, ...) et en sortie (interdire certaines requêtes)
 - permet journalisation des requêtes, authentification.
- Cas courante: WeB, SMTP entrant/sortant

Reverse proxy



- le reverse proxy :
 - peut protéger un OS un peu faible des accès directs
 - peut effectuer un filtrage ou un nettoyage sur les requêtes transmises pour palier la faiblesse d'un logiciel serveur WeB
 - peut demander une authentification

proxy variés:

- proxy transparent:
 - proxy couplé avec un firewall qui détourne les requêtes vers le proxy sans que le client le sache
- proxy http / https
 - https est chiffré
 - les proxies https déchiffrent et rechiffrent les données au vol (gare aux problèmes légaux)

supervision de la sécurité

- aspects juridiques
- organisation
- collecte d'information

Supervision: aspects juridiques

- un exposé précis sort du cadre de cet enseignement (=> nous ne ferons que des constatations générales)
- superviser l'activité du réseau implique de conserver, analyser des données personnelles (adresse ip, journaux d'un proxy WEB, ...)
- le recoupement des traces collectées permet une surveillance des personnels

Problèmes et solutions

Problèmes :

- ne pas tomber dans l'excès de surveillance;
- la collecte des données personnelles et la cybersurveillance sont encadrés par la loi
- la jurisprudence impose de journaliser les accès vers internet

Solutions:

- le personnel doit être prévenu à l'avance (charte informatique, information spécifique)
- faire valider l'adéquation du dispositif avec la réglementation
- qualifier les données de façon à réglementer l'accès aux journaux et autres données de supervision (contenant des données personnelles)

jurisprudence, position de la cnil

- un administrateur système
 - doit garantir la continuité de service et la sécurité des systèmes et des réseaux
 - dans ce cadre, il peut avoir à manipuler des données personnelles
- exploitation des données de supervision
 - uniquement à des fins liées au bon fonctionnement du réseau et des systèmes
 - aucune autre utilisation n'est tolérée, même sur ordre hiérarchique
 - l'administrateur système n'a pas à rendre compte à sa hiérarchie de ce qu'il découvre dans les données privées qu'il manipule

Aspect juridique: un exemple concret

- Le cas décrit ci-dessous a été décrit en cours.
- **Cf** http://www.juriscom.net/txt/jurisfr/prv/tcorrparis20001102.htm

Organisation

- supervision : coûteux notamment en temps humain
- des pratiques standardisées: voir par exemple ITIL (IT Infrastructure Library : ensemble de bonne pratiques)

Collecte d'information

- mode de collecte : synchrone vs asynchrone
- mécanisme de tranport
 - garantir: intégrité, authentification et confidentialité
 - respecter la politique de sécurité et notamment le sens des flux, la politique de gestion de mots de passe, ...
- performances
 - performance de la collecte qui ne doit pas perdre d'information
 - impact de la collecte sur les performances des systèmes et du réseau
- fiabilité du stockage

Collecte: exemples

- savoir discerner les événements utiles dans un flot d'évènements
- journaliser les évènements pertinents pour éviter le raz de marée

Collecte: exemples

- Exemples d'évènements individuellement pertinents
 - modification de fichiers systèmes (configuration, exécutables, dll, ...)
 - ouverture de session hors heures ouvrables, échecs d'ouverture de session
 - création de comptes utilisateur
 - arrêt/redémarrage d'un service, reboot d'un équipement

Collecte: exemples

- Les outils de détection d'intrusion (IDS) génèrent un nombre important d'évènements
 - --> approche statistique: si on passe de 10 évènements par minutes à 100/mn, il faut regarder de plus près
 - lien avec un scanner de vulnérabilité (une attaque sur un système dont on sait qu'il présente la faille vs idem sur un système sans la faille)
- trafic réseau:
 - détection de anomalie de trafic (pic, type, horaires, ports, ...)
 - insertion de trafic, attaques classiques

réagir face à une intrusion

- intrusion
- intrusion: en quoi suis-je concerné?
- formation, response team
- détecter l'intrusion
- CERT, kesako ?
- faire cesser l'intrusion
- permettre l'analyse de la cause et de la source de l'intrusion
- garantir la continuité de service

intrusion

- un intrus pénètre dans un système d'information :
 - en exploitant une erreur de configuration
 - en exploitant une ou des vulnérabilités logicielles
 - via des informations (mot de passe, ...) récupérés sur un autre système compromis,
 - par « social engineering »

— ...

Intrusion

- ayant pris le control à distance des systèmes vulnérable, l'attaquant pourra :
 - consulter et falsifier des données confidentielles (courriers, mot de passe, rapports, No CB, ...)
 - installer des programmes lui permettant de revenir simplement (backdoor)
 - attaquer d'autres machines internes : rebond interne
 - attaquer des machines d'autres sites depuis ces machines: rebond externe
 - porter atteinte à l'image de l'organisation attaquée (en défigurant son site WeB, ...)

intrusion: en quoi suis-je concerné?

- réponse irresponsable: « je n'ai pas de données précieuses donc je ne suis pas concerné »
- responsabilité
 - en cas d'utilisation par l'intrus pour attaquer d'autres sites (rebond, ddos, spam, ...)
 - pour mettre en ligne des serveurs de warez, irc, ...
- continuité de service
- vol/destructions de données, défiguration de site WeB, ...
- perte d'image

Aspects juridiques d'une intrusion

- dans une version ultérieure de ce document
- à prendre en compte :
 - s'il doit y avoir dépôt de plainte, les traces prouvant les choses doivent être inattaquables. Pb: elles proviennent des équipements du plaignant (vous !).
 - la destruction de preuves est répréhensible : l'une des premières action doit être de faire une copie secteur à secteur des disques du système concerné
 - votre responsabilité peut être en jeu si l'intrus attaque d'autres sites depuis le votre

formation, response team

- garantir une réaction de qualité en cas de détection d'intrusion nécessite
 - une politique de sécurité qui définit
 - les actions préventives notamment en matière de conservation d'information
 - les actions de terrain à mener en cas d'intrusion permettant d'éviter des erreurs irrémédiables
 - une formation/information des personnels informatique
 - une entité centrale (Response Team) à même de conseiller, accompagner les personnels de terrain

détecter une intrusion

- la honte (+problèmes juridiques): être prévenu par une autre entité qu'il y a eu une intrusion sur son propre parc
- La détection suppose des mesures préventives génériques (bonnes pratiques du métier, voir transparent suivant)
- des mesures locales « non standard » sont un plus car elles peuvent prendre au dépourvu un attaquant pas trop malin ou son rootkit

mesures à prendre pour détecter l'intrusion

- mesures à prendre à l'avance:
 - des journaux non falsifiables et analysés
 - régulièrement: centralisation via syslog, snmp
 - des horloges synchronisées
 - des mécanismes de détection automatiques (IDS, tripwire, ...)
 - surveillance des systèmes et du trafic réseau
 - prise d'empreinte des fichiers du système
 - de façon à pouvoir détecter les fichiers corrompus
 - stockées hors ligne ou sur support en lecture seule
 - un kit d'outil et des fiches de procédures pour l'intervention après intrusion
 - pot de miel: attention, juridiquement et techniquement délicat.

CERT®, CSIRT: Historique

- 1988: R. Morris crée un vers utilisant sendmail qui échappe à son contrôle.
- suite à l'inefficacité des réactions et du manque de coordination: création du premier CERT
- création de nombreux CSIRT
- 1989: WANK (War Against Nuclear Killer) montre le manque d'efficacité de ces CSIRT qui ne se font pas confiance
- 1990: création du FIRST (Forum for Incident Response Security Team): communication entre CSIRT en termes de prévention, réaction et recherche.

CERT®/CSIRT

- CSIRT: Computer Security Incident Response Team (CERT® est un terme déposé)
- CERT®: Computer Emergency Response Team. Le CERT® est le premier CSIRT.
- FIRST (Forum for Incident Response Security Team)

Rôles d'un CSIRT

- centralisation des demandes d'assistance suite aux incidents de sécurité (attaques)
 - réception des demandes, analyse des symptômes et éventuelle corrélation des incidents;
- traitement des alertes et réaction aux attaques informatiques :
 - analyse technique, échange d'informations avec d'autres CERTs,
 - contribution à des études techniques spécifiques ;

Rôles d'un CSIRT

- établissement et maintenance d'une base de donnée des vulnérabilités;
- prévention par diffusion d'informations sur les précautions à prendre pour minimiser les risques d'incident ou au moins leurs conséquences;
- coordination éventuelle avec les autres entités (hors du domaine d'action) : centres de compétence réseaux, opérateurs et fournisseurs d'accès à Internet CERTs nationaux et internationaux.

CSIRT Français

- Quelques CSIRT français :
 - le CERTA dédié au secteur de l'administration française;
 - le Cert-IST est le CSIRT dédié au secteur de l'Industrie, des Services et du Tertiaire (IST);
 - le CERT-RENATER est le CERT dédié à la communauté des membres du GIP RENATER (Réseau National de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche).

Comment réagir à une intrusion

- mesures immédiates à prendre
 - problèmes:
 - soit perdre perdre les informations volatiles en cas d'arrêt brutal du système
 - soit risquer une réaction de l'intrus en cas d'analyse préalable sans arrêter
 - juridiquement, provoquer la destruction de preuves est répréhensible
 - dans tous les cas, prévenir le RSSI de l'entreprise, le CERT ad hoc
 - ne pas se faire justice soit-même, contacter le CERT® concerné et suivre ses conseils

politique 1

- on joue la sécurité
- pour éviter toute destruction de données et toute attaque sur des sites distants
- pour éviter toute destruction de preuve et toute modification du disque dur local
- au détriment de la récupération des traces volatiles
- On arrête tout de façon à empêcher l'intrus de réagir et d'agir
 - déconnecter l'équipement concerné du réseau
 - arrêter le système (éventuellement brutalement)
 - analyse post mortem

Politique 2

- on prend des risques (destruction de données, attaque d'autres sites, destruction de preuves, ...)
- pour maximiser le nombre d'éléments récupérés
- on laisse le système compromis tourner pour récupérer des traces de son fonctionnement
 - analyse réseau
 - récupération des données volatiles et analyse du système compromis en marche (hors du cadre de cet enseignement, voire article revue MISC No 9)
 - copie des données hors ligne
 - déconnexion et arrêt du système
 - analyse post mortem

analyse postmortem

- sauver les traces sur un support hors ligne :
 - faire une copie physique du disque
 - indispensable juridiquement
 - la copie secteur à secteur préserve les zones non utilisées du disque et la mémoire virtuelle
 - sauver les journaux de l'équipement et des autres éléments du réseau (qui ont forcément interagit avec l'équipement/le pirate)

rétablir le service

- réinstaller l'équipement concerné
- changer tous les mots de passe, clefs, ...
- restaurer les données d'après une sauvegarde non compromise
- passer tous les correctifs de sécurité
- combler la faille exploitée par l'intrus (ce qui suppose de l'avoir détectée)

Bibliographie

- documents du CERTA (http://www.certa.ssi.gouv.fr/)
- MISC No 9: que faire après une intrusion